

0641560Y  
ACADEMIE DE BORDEAUX  
COLLEGE GASTON FEBUS  
20 AVENUE GEORGES MOUTET  
64301 ORTHEZ CEDEX  
Tel : 0559670800

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 14  
Année scolaire : 2018-2019  
Nombre de membres du CA : 24  
Quorum : 13  
Date de réunion de la séance initiale : 05/02/2019  
Nombre de présents à la séance initiale : 9  
⚠ Quorum non atteint  
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 05/02/2019  
Réuni le : 14/02/2019  
Sous la présidence de : Philippe Dubourg  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25  
Vu  
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54  
**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à VALENCE/ESPAGNE , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**  
Pièce(s) jointe(s)  
 Oui      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Voyage à VALENCE 2018-2019 : Nouvel acte suite à changement d'effectif : le CA autorise le voyage et autorise le chef d'établissement à signer les contrats et conventions nécessaires au déroulement de ce voyage. La contribution volontaire des familles est fixée à 225 euros conformément au budget joint.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0